

Communauté de communes

L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt novembre à dix-neuf heures, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le quatorze novembre deux mille dix-neuf, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Étaient présents :

Mesdames BENVENISTE, BROCHARD, BROYER, FERRER, LOUISE-ADELE, MERIAUX, MOLINERIS, NOEL, SANTIN, VERBRUGGE, VINIT et Messieurs, COLLON, DEBRAY, DECHELETTE, GHIRARDELLO, JUBAULT, LAVIOLETTE, PIOCELLE-CORNILLION, SAUVIGNON, SERGEANT, WOFYSY.

Étaient représentés :

Madame GERMAIN pouvoir à Madame VINIT.
Madame LACOSTE pouvoir à Madame MOLINERIS.
Monsieur COLAS pouvoir à Monsieur LAVIOLETTE.
Monsieur DARMON pouvoir à Monsieur JUBAULT.
Monsieur DELMAS, pouvoir à Monsieur GHIRARDELLO.
Monsieur VILLAÇA pouvoir à Monsieur PIOCELLE-CORNILLION.

Étaient absents excusés :

Messieurs BOURCHADA, CRAMET, VANACKER.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

La séance est ouverte à 19h.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **21**

Membres excusés et représentés : **6**

Membres absents non représentés : **3**

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 02 octobre 2019.

Délibération N° 57-2019 : Autorisation d'ouverture dominicale exceptionnelle des commerces sur la commune de Brie-Comte-Robert

Rapporteur : Monsieur JUBAULT

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président,
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **à l'unanimité**,

Article unique : Emet un avis favorable à l'ouverture dominicale des commerces de détails, toute branche d'activités confondues, sur la commune de Brie-Comte-Robert, à hauteur de 12 dimanches pour l'année 2020.

Délibération N° 58-2019 : Autorisation d'ouverture dominicale exceptionnelle des commerces sur la commune de Servon

Rapporteur : Monsieur JUBAULT

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président,
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **à l'unanimité**,

Article unique : Emet un avis favorable à l'ouverture dominicale des commerces de détail, toute branche d'activités confondues, sur la commune de Servon, à hauteur de 12 dimanches pour l'année 2020.

Délibération N° 59-2019 : Modification des statuts de Seine-et-Marne Numérique

Rapporteur : Monsieur COLLON

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président,
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **à l'unanimité**,

Article unique : Approuve la modification des statuts du Syndicat Seine-et-Marne Numérique, annexés à la présente délibération.

Délibération N° 60-2019 : Décision modificative N° 2

Rapporteur : Madame MERIAUX

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président,
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **à l'unanimité**,

Article unique : Approuve la décision modificative ci-dessous détaillée :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
RECETTES					
041	822	2031	Frais Etudes	+	4 455,50
16	165	820	Dépôts et cautionnements	+	545,17
TOTAL GENERAL DES RECETTES					5 000,67
DEPENSES					
041	822	2313	Travaux de Voirie	+	5 000,67
TOTAL GENERAL DES DEPENSES					5 000,67

Délibération N° 61-2019 : Approbation de la clé de répartition des actifs et passifs du Syndicat du CES

Rapporteur : Madame MERIAUX

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président,
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **à l'unanimité**,

Article unique : **Approuve** la clé de répartition des actifs et passifs telle que déterminée par le Conseil du Syndicat Mixte pour la Construction, l'entretien et le fonctionnement du CES de Brie-Comte-Robert le 12 juin 2019.

Délibération N° 62-2019 : Avenant à la convention de partenariat de soutien à la création, à la reprise et au développement d'entreprises avec Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne

Rapporteur : Monsieur JUBAULT

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président,
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **à l'unanimité**,

Article 1^{er} : **Approuve** l'avenant à la convention de partenariat de soutien à la création, à la reprise et au développement d'entreprises signée le 1^{er} juin 2014 avec Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne.

Article 2 : **Autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant dont le projet est annexé à la présente délibération

Article 3 : **Dit** que les crédits seront inscrits au budget 2020 et ceux à venir.

Délibération N° 63-2019 : Désignation d'un représentant au sein de la Commission Consultative Paritaire du SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne)

Rapporteur : Monsieur DEBRAY

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président,
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **à l'unanimité**,

Article unique : **Désigne Monsieur Jack DEBRAY**, représentant de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie au sein de la Commission Consultative Paritaire du SDESM.

Délibération N° 64-2019 : Décisions du Président

Rapporteur : Monsieur LAVIOLETTE

Monsieur LAVIOLETTE rend compte des décisions prises depuis le Conseil communautaire du Mercredi 02 octobre 2019 :

- | | |
|-------------------|---|
| N° 20-2019 | Convention de mise à disposition du complexe multisports de Chevry-Cossigny au profit du Relais des Assistantes Maternelles de Férolles |
| N° 21-2019 | Convention de mise à disposition du complexe multisports de Chevry-Cossigny au profit du Football Club Chevry-Cossigny 77 |
| N° 22-2019 | Convention de mise à disposition du complexe multisports de Chevry-Cossigny au profit de l'association Mudita Yoga |
| N° 23-2019 | Convention de mise à disposition du complexe multisports de Chevry-Cossigny au profit du Judo Club Chevry-Cossigny 77 |

- N° 24-2019** Convention de mise à disposition du complexe multisports de Chevry-Cossigny au profit de l'association Chevry Poker Team
- N° 25-2019** Convention de mise à disposition du complexe multisports de Chevry-Cossigny au profit du Vovinam Viet Vo Dao
- N° 26-2019** Contrat d'abonnement TAELYS : Gestion des emprunts et Assistance au démarrage
-

Monsieur LAVIOLETTE annonce la date du prochain Conseil communautaire qui se tiendra le Mercredi 18 décembre 2019 ainsi que les dates des vœux des communes :

- Brie-Comte-Robert : Jeudi 09 janvier 2020.
- Chevry-Cossigny : Vendredi 10 janvier 2020.
- Varennes-Jarcy : Samedi 11 janvier 2020.
- Servon : Vendredi 17 janvier 2020.

Les vœux de la CCOB auront lieu le mercredi 22 janvier 2020 à 19h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

Fait à Brie-Comte-Robert, le 21 novembre 2019.

Le Président,
Jean LAVIOLETTE